

Protocole de 1973 du 2 novembre 1973 sur l'intervention en haute mer en cas de pollution par des substances autres que les hydrocarbures

RS 0.814.289.1; RO 1988 1498

Champ d'application le 2 février 2012, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Algérie	21 novembre 2011 A	19 février 2012
Pays-Bas		
Aruba ^a	24 décembre 1985	1 ^{er} janvier 1986
Curaçao ^a	10 septembre 1980	30 mars 1983
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba) ^a	10 septembre 1980	30 mars 1983
Sint Maarten ^a	10 septembre 1980	30 mars 1983

^a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1988 1503, 2003 3539, 2007 5203 et 2008 4133.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

